

SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

**GUIDE DU CITOYEN**

**CASE RESERVEE AU BUREAU CENTRAL DES RELATIONS AVEC LE CITOYEN**

REFERENCE : Arrêté du Ministre de ..... en date du .....  
tel que modifié par l'arrêté en date.....  
(JORT N° ..... du .....)

Organisme : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques: Etablissements d'Enseignement Supérieur Agricole

Domaine de la prestation : La Recherche et l'Enseignement Supérieur Agricole

Objet de la prestation : Relevé de notes

**CONDITIONS D'OBTENTION**

- Présentation des motifs d'utilisation.
- il est délivré une seule fois.

**PIECES A FOURNIR**

Une demande indiquant les justifications d'utilisation

**ETAPES DE LA PRESTATION**

**INTERVENANTS**

**DELAIS**

- Dépôt de la demande	L'étudiant	3 jours à partir de la date de dépôt de la demande
- Elaboration et délivrance du relevé de notes	Le bureau des affaires estudiantines	

**LIEU DE DEPOT DU DOSSIER**

SERVICE: L'établissement d'enseignement supérieur agricole concerné: (bureau des affaires estudiantines)

ADRESSE : Le siège de l'établissement d'enseignement supérieur agricole concerné

**LIEU D'OBTENTION DE LA PRESTATION**

SERVICE: L'établissement d'enseignement supérieur agricole concerné: (bureau des affaires estudiantines)

ADRESSE : Le siège de l'établissement d'enseignement supérieur agricole concerné

**DELAJ D'OBTENTION DE LA PRESTATION**

3 jours à partir de la date de dépôt de la demande

**REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES**

- Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur du 18 Août 1998 fixant la liste des imprimés administratifs spécifiques aux services du ministère de l'enseignement supérieur et aux établissements publics sous sa tutelle.